

Revitalisation du centre-ville de Magog **Coupure d'eau planifiée et fermeture de** **l'intersection Merry et Principale**

Magog, le 16 mai 2019 – En raison d'une intervention qui doit être faite sur une conduite d'aqueduc principale, la Ville de Magog désire aviser la population que plusieurs résidences et immeubles situés au sud de la rivière Magog seront privés du service d'alimentation en eau potable dans la nuit du 26 au 27 mai, entre minuit et 6 h. Des travaux majeurs sont aussi prévus au coin des rues Merry et Principale. Ils entraîneront la fermeture complète de cette intersection à compter du lundi 3 juin, 6 h, jusqu'au vendredi 7 juin, 17 h. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville de Magog.

Coupure d'eau planifiée

Nuit du 26 au 27 mai, entre minuit et 6 h

Une intervention sur la conduite d'aqueduc principale, qui alimente une partie du sud de la ville, force cette coupure d'eau. Il s'agit d'une intervention nécessaire pour raccorder la nouvelle conduite d'aqueduc qui sera installée sur la rue Principale Ouest dans le cadre des travaux de revitalisation du centre-ville.

Environ 1 000 adresses seront touchées entre les rues Merry Sud (jusqu'au 1002, rue Merry Sud), Goyette, Dr-Marston-Adams, Langlois, Gosselin, Tarrant, Orford, Bellevue, Bullard et de Hatley (jusqu'au 691, rue de Hatley). Un plan indiquant les rues concernées est disponible en [cliquant ici](#).

La Ville de Magog recommande aux citoyens concernés de remplir leur baignoire et des récipients quelques heures avant la coupure d'eau pour avoir une réserve convenable d'eau potable. Les toilettes seront fonctionnelles à condition d'ajouter manuellement de l'eau dans le réservoir.

Lorsque l'alimentation en eau potable sera de retour, il est possible que l'eau ait une couleur brunâtre ou qu'elle soit brouillée. Il est alors recommandé de la laisser couler. Il sera nécessaire de faire bouillir l'eau de façon préventive avant de la consommer.

Sécurité incendie

Afin d'assurer une couverture de risques en matière de sécurité incendie dans le secteur, une équipe de pompiers sera présente au poste 3, situé sur la rue Morin dans le secteur du lac Lovering. Une entente a également été prise avec la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est qui prêtera assistance aux pompiers de Magog avec des camions-citernes en cas d'incendie.



Avis d'ébullition préventif

Nuit du 26 au 27 mai, dès minuit

Durée minimale de 72 heures

Dans la nuit du 26 au 27 mai, dès minuit, un avis d'ébullition préventif sera en vigueur pour une durée minimale de 72 heures pour les résidences et les immeubles touchés par l'interruption du service d'aqueduc.

Les personnes concernées doivent attendre que la Ville de Magog lève l'avis d'ébullition préventif avant de consommer à nouveau l'eau du robinet. Cette information sera disponible sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville de Magog. Il est également possible de s'informer auprès du service aux citoyens en composant le 819 843-3333.

Que devez-vous faire?

De l'eau préalablement bouillie, à gros bouillons, pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis : avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Fermez les fontaines d'eau et affichez l'information aux endroits où de l'eau reste disponible.



Fermeture de l'intersection des rues Merry et Principale

Du lundi 3 juin, 6 h, au vendredi 7 juin, 17 h

Des travaux de réfection au coin des rues Merry et Principale occasionneront la fermeture complète de cette intersection du lundi 3 juin, 6 h, jusqu'au vendredi 7 juin, 17 h. L'entrepreneur procédera au remplacement des conduites d'eau potable et d'égout et à la construction d'un réseau de conduits électriques et de télécommunications.

Il est possible que la fermeture de cette intersection soit reportée en raison des conditions météorologiques ou d'autres imprévus. La Ville de Magog avisera la population, le cas échéant.

Détour à prévoir pour les automobilistes

Au cours de cette période, les usagers de la route seront invités à emprunter le détour officiel qui se fera par les rues de Hatley, Belvédère et Bowen.

Il est possible de consulter le plan de détour officiel en [cliquant ici](#).

Fermeture du stationnement du Bras-de-rivière

3 et 4 juin

L'entreprise CMQ Railway profitera de la fermeture de l'intersection des rues Merry et Principale pour procéder à la réfection complète du passage à niveau sur la rue Merry Sud. Ces travaux seront réalisés les 3 et 4 juin et entraîneront la fermeture complète du stationnement du Bras-de-rivière. Le stationnement de la pointe Merry, situé à proximité, sera accessible et gratuit pendant cette période. Les livraisons et les collectes de matières résiduelles dans le stationnement du Bras-de-rivière ne seront pas possibles pendant ces deux journées de fermeture.

Pour toute question, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Magog en composant le 819 843-3333 ou à consulter le site Internet au ville.magog.qc.ca/avis.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

